

# Courrier Fédéral

N° 426

du 24.01.15 au 30.01.15

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

Encart  
**Compte rendu  
du Conseil national  
des 9 et 10 octobre 2014**



## ■ EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion des 13 et 14 janvier 2015

pages 2 à 8

### **Courrier Fédéral**

Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19  
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>  
courriel : [communication@ftm-cgt.fr](mailto:communication@ftm-cgt.fr)

Directeur de publication : Ph. Martinez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0418 S 06 474  
Imprimé par nos soins

# En direct du CEF

des 13 et 14 janvier 2015

## La grille de classification, un enjeu syndical

La première séance du CEF est consacrée à la grille de classification. L'UIMM a convoqué des réunions, à partir de fin janvier, non pas en vue de négocier, mais de «faire le point» dans la perspective d'engager des négociations. Dans cette optique, Grégory Khiaty (pour le collectif salaire-qualification) a présenté au CEF un diaporama sur cette question. Les enjeux sont importants, par exemple sur l'extension du forfait jours. Les entreprises appliquent souvent leur propre grille en parallèle à la grille conventionnelle, elles sont sur des logiques de «compétences» - «postes» - «métiers» de plus en plus liées à une gestion individualisée de l'emploi, des carrières, de la formation dans le cadre d'une GPEC. A contrario, la Fédération poursuit le débat avec les syndicats pour une grille unique CGT de l'ouvrier au cadre. Elle prône non pas le paiement au poste, mais à la qualification, la reconnaissance nationale des diplômes, de l'ancienneté.

**La CGT revendique** une grille nationale unique de l'ouvrier au cadre :

- Le salaire est le paiement de la qualification dans un temps de travail donné et mesuré.
- La base de construction de la grille de classification doit être le smic à 1 700€.
- Doublement du coefficient et de la rémunération en euros constants au cours de la carrière professionnelle.
- Un changement de coefficient au minimum tous les 4 ans.
- Un état des lieux de l'existant dans la métallurgie.

### Résumé de la discussion

Les enjeux d'une telle négociation sont immenses. Il faut les faire mesurer et faire s'approprier les propositions syndicales en les mettant en débat, ce qui n'est pas toujours facile. Potentiellement, ce sont des éléments aussi importants que le salaire, les primes d'ancienneté, la généralisation des forfaits-jours (donc le temps de travail), les déroulements de carrière avec le problème récurrent du tassement des grilles qui sont en jeu. Pourtant, le mécontentement grandit avec les phénomènes de plafond de verre, à l'image de générations de jeunes embauchés chez Renault avec un BAC pro et dont l'évolution du coefficient est bloqué en raison d'une logique de poste. Les méthodes d'évaluation du travail pèsent également lorsqu'il y a une mise en oeuvre du lean management à l'image de chez Thalès avec des parts de salaire variable qui tendent à individualiser les salaires. La reconnaissance des diplômes comme étalon universel fait toutefois débat puisqu'actuellement des intérimaires titulaires de masters sont recrutés. Le débat va se poursuivre dans les syndicats et il est lancé un appel à étoffer le collectif salaire-qualification.

## Le débat s'engage sur l'actualité suite aux attentats des 7 et 9 janvier

**Laurent Trombini** dit ne pas avoir été à l'aise dans la manifestation de dimanche en raison de la présence de gens qui n'auraient pas levé le petit doigt pour les libertés. Il voit trois pistes :

- 1) la lutte contre les extrémismes ce qui doit être accompagné par la lutte pour un changement de politique économique et sociale
- 2) la bataille contre l'extrême droite
- 3) montrer que la politique à l'international a abouti à cela.

**Ludovic Bouvier** rappelle qui sont les hommes de Charlie Hebdo qui n'ont eu de cesse de dénoncer la société capitaliste. Et maintenant le Medef vient nous donner des leçons sur la liberté d'expression ! Il faudrait une expression sur les conséquences d'une société capitaliste et ce qu'elle peut engendrer.

**Ouria Belaziz** décrit le choc de l'annonce de l'attentat et le fait qu'elle soit allée manifester avec son badge CGT dans un rassemblement qu'elle qualifie de bobo, avec toujours cette interrogation : que fais-je là ? Peut-on parler d'une société multiculturelle ? Que fait la CGT ? Il faut reprendre le travail engagé par le collectif discriminations.

**Eric Robillot** note que lorsqu'on a incendié le locaux de Charlie, il a lui-même sous-estimé cette atteinte et ce danger car on les faisait passer pour des provocateurs. Cependant, il y avait à la manif des dictateurs qui enferment les caricaturistes dans leur propre pays.

**Taïeb Ayari** estime qu'on a attaqué des journalistes et des camarades qui sont tombé au champ d'honneur. Cependant, cela représentait un problème d'aller à la manif le dimanche. Il a peur qu'au nom de la liberté on nous retire la liberté. Ainsi, pour défilé avec le FN ce n'était absolument pas possible.

**Amar Ladraa.** Le combat que menait Charlie, durant de nombreuses années, ils étaient seuls à le mener. La société est malade et a une responsabilité par rapport à ce qu'il s'est passé. On voit des jeunes se tourner vers la religion et il devient impossible de leur parler.

A cause de la politique d'encouragement du communautarisme, il faudrait maintenant passer par les imams pour parler à la communauté musulmane. Il faut que de ce mouvement sorte quelque chose de positif en terme de solidarité.

**Daniel Pellet Robert** s'insurge aussi de la présence de personnalités comme Antonio Samaras dans la manifestation. Pour autant quatre millions de personnes ont défilé. Mais ce mouvement, c'était aussi l'envie de reprendre contact et de faire des choses ensemble. Ainsi, la CGT a un rôle à jouer pour voir comment le transformer pour avancer. Le 11 septembre n'a pas provoqué les mêmes effets aux Etats-Unis. C'est la population française avec ce qu'elle a été durant des siècles et il faudra le valoriser avec le changement de société dont on a besoin.

**Jean-Jacques Desvignes** affirme ne pas s'être posé de questions pour aller à la manifestation et la présence spontanée du monde à République démontrait une réaction dans le pays. Evidemment, il y a des contradictions, mais il faut apprécier la réaction qu'il y a eu en France. Il y a eu quelque chose d'exemplaire. C'était en totale contradiction avec les chefs d'Etat. Maintenant, comment le traduire sur le fond. Il ne s'agit pas d'un problème de religion. Aucune religion ne s'inscrit dans une démarche de massacre. Il s'agissait d'assassins et on ne peut pas faire d'amalgame avec une religion quelconque. Il s'agit de pantins de politiques qui sont derrière. Faire la coupe du monde au Qatar, voter la guerre en Irak, en Lybie, voilà la responsabilité. De même, la politique de l'emploi génère des conséquences quand la jeunesse n'a pas de travail.



**Frédéric Sanchez**  
Secrétaire général adjoint

L'année 2015 sera celle des 120 ans de notre CGT, qui a été capable de jouer un rôle majeur dans l'histoire. Malgré une période difficile et troublée, nous pouvons redonner confiance aux salariés et renforcer la CGT.

### **2015 restera marqué par l'attentat de Charlie Hebdo**

Le carnage perpétré est un choc. Jamais notre pays n'avait connu pareil crime contre la liberté d'expression. L'objectif est de pro-

voquer la haine et la peur. Sans une réaction populaire, avec des Zemmour, Dieudonné et consorts, ils auraient pu atteindre leur but. Mais dimanche à Paris et dans tout l'hexagone plus de 4 millions de personnes, tout un peuple était debout contre la haine, contre les amalgames et les stigmatisations. Il y a eu la marée humaine, les manifestations qui dans le désordre et la bonne humeur sont venues crier leur attachement aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Jamais depuis la Libération un tel élan populaire ne s'était développé. Alors oui, je le réaffirme, le Front National n'y avait pas sa place, lui qui tente de récupérer le drame pour attaquer les immigrés et oublier des valeurs de liberté et de démocratie. Les Etats-Unis après le 11 septembre 2001 se sont déshonorés avec le patriot act, Guantanamo, Abou Ghraib et la torture institutionnalisée. La France doit combattre le terrorisme sans avilir ses valeurs, sans s'enfermer dans des lois d'excep-

tion qui affaiblissent son modèle. Cette lutte sans merci ne peut être gagnée sans l'arme de la démocratie, sans la conquête pour tous de nouveaux droits et d'une plus grande égalité : le contraire de la guerre alimentée par le libéralisme. Parmi les victimes de l'attentat, on compte le dessinateur Wolinski, avec qui nous avons une relation particulièrement fraternelle. Il avait participé à notre 40<sup>ème</sup> congrès fédéral au Mans, où il nous avait fait l'honneur de faire le compte-rendu de sa journée dans les pages de Charlie. A notre tour aujourd'hui de lui rendre hommage, ainsi qu'à tous ses camarades assassinés. J'en viens maintenant à la situation économique et sociale du pays.

### **La loi Macron appelle une riposte massive et sans équivoque**

Gouvernement et patronat n'affichent que des disputes de façade. Le projet de loi Macron est un nouveau démantèlement des droits avec de nouvelles exonéra-





tions de cotisations sociales pour le patronat. Concurrence et dérèglementation généralisées sont le fil conducteur de ce texte défendu par le ministre de l'Economie. Le texte brasse large pour ne pas dire très large. Je retiendrais trois dispositions qui nous intéressent à mon sens tout particulièrement.

### **1 Le travail du dimanche étendu**

Plusieurs mesures visent à l'étendre dans le commerce, mais aussi à tous les établissements qui mettent à disposition des biens et des services. Le projet de loi remet donc tout à plat et renvoie l'examen de cette question à la négociation collective. Par ailleurs, le travail de nuit ne serait plus repoussé à partir de minuit contre 21h actuellement.

### **2 Les prud'hommes dénaturés**

Au-delà de la question de l'élection des conseillers qui demeure posée, le projet instaure un recueil des obligations déontologiques des conseillers prud'hommes avec tout un arsenal disciplinaire à caractère antisyndical. Il met en selle les juges professionnels au détriment des juges prud'homaux. La représentation devient obligatoire en cour d'appel, obligeant le salarié à payer un avocat.

### **3 Les employeurs «sécurisés»**

La médecine et l'inspection du travail seraient réformées par voie d'ordonnance. Il est question de remplacer les peines pénales des employeurs pour délit d'entrave au fonctionnement des IRP par

de simples sanctions financières. Il s'agit aussi d'empêcher l'annulation des PSE qui n'ont pas de motivation économique et aussi de permettre à un employeur de fixer unilatéralement le périmètre d'application des critères d'ordre de licenciement, ou encore à une maison mère d'organiser en toute quiétude la faillite de sa filiale et de ne pas abandonner le PSE.

Notre bureau fédéral a considéré qu'il serait utile de travailler une note sur le contenu de ce projet de loi, afin d'aider nos militants à mieux appréhender et mesurer la gravité de ce dernier. Le CCN d'hier a décidé d'organiser des initiatives le jour de l'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale autour de ce projet de loi Macron.

### **La CGT a vécu une fin d'année difficile**

Des révélations publiques ont affecté le secrétaire général. Personne n'est dupe d'une campagne qui vise d'abord les militants, les syndiqués à travers des valeurs essentielles de leur engagement syndical. C'est en ce sens que les doutes et la colère qui s'expriment sont légitimes, les faits évoqués sont graves et ils prennent encore plus d'importance quand il s'agit du premier dirigeant de la CGT. C'est pourquoi, notre CEF du 18 décembre a pris le temps de longuement analyser cette situation et en est arrivé aux conclusions qu'un point de non-retour avait été atteint. La question du départ, de la démission du secrétaire général

et du bureau confédéral avait donc été posée. La CE confédérale des 6 et 7 janvier aura permis de débattre sur les règles de vie, le rôle de la commission financière de contrôle et de la commission exécutive confédérale. De cette CE confédérale, des décisions ont été prises et validées par une large majorité de la CE confédérale. Ces décisions ont fait l'objet d'une réunion téléphonique avec l'ensemble des membres de la direction fédérale. L'objectif était d'avoir le point de vue et les observations des camarades du CEF, afin de permettre au camarade mandaté au CCN d'avoir une position émanant d'une décision collective. On peut d'ailleurs retenir ce mode de communication pour des événements importants, celui-ci l'était. Il semble avoir été apprécié par les camarades qui ont pu se connecter. Enfin, la CE confédérale des 6 et 7 janvier avait entériné et pris acte de la démission du secrétaire général et du bureau confédéral et donc décidé, à la majorité de ses membres, de confier à un collectif de travail composé de 5 camarades sous la responsabilité de Thierry Lepaon, de travailler sur une proposition qui serait présentée au CCN extraordinaire du 13 janvier, autour d'un nouveau secrétaire général, d'un nouveau bureau confédéral et d'un administrateur. C'est à partir de cette configuration que Philippe Martinez a été appelé par Thierry Lepaon pour faire partie de ce groupe de travail et pour être également proposé comme futur secrétaire général de la CGT. Philippe a donc à partir de ce moment travaillé sur la construction d'une équipe pour composer le bureau confédéral. La CE confédérale extraordinaire du 11 janvier a donc débattu sur la proposition du groupe de travail en vue d'une présentation au CCN du 13 janvier. La CE a, après un débat qui a duré 10 heures, validé la proposition, mais avec des avis partagés, 28 pour, 18 contre et 6 abstentions.

### **Le CCN a pris des décisions**

Premièrement, sur les règles de vie et sur la proposition de constitu-

tion d'un groupe de travail confédéralisé chargé de définir des règles communes qui seraient présentées au CCN de juin 2015. Le CCN a validé à l'unanimité moins deux absentions la proposition de la CEC. Deuxièmement, le CCN a débattu longuement sur la proposition du futur secrétaire général, du bureau confédéral et de l'administrateur. De nombreuses interventions sont revenues sur ce que de nombreux camarades considèrent comme la priorité : notre démarche revendicative, notre stratégie des luttes et notre lien avec nos militants et nos syndiqués. Le débat a été compliqué, mais constructif. La méthode et le fait que Thierry Lepaon ait été désigné comme le responsable du groupe de travail a été mal perçu par un nombre important de camarades. Je pense, pour ma part, mais ce n'est que mon point de vue, que certains ont fait passer leurs intérêts personnels au détriment de l'intérêt collectif de la CGT, de ses militants et de ses syndiqués. Le CCN devait donc voter sur la proposition de la CEC et pour que le vote soit validé, il fallait que les 2/3 du CCN votent pour la proposition. Le résultat définitif se traduit par environ 58% du CCN en faveur de la proposition et 42% défavorable à la proposition. Il a donc fallu faire une seconde proposition pour permettre de sortir de cette situation. Le CCN a mandaté Philippe Martinez pour constituer un groupe de travail de 5 à 6 camarades qui seront présentés à la CE confédérale de mardi prochain et qui aura pour mission de travailler à la composition du futur bureau confédéral où Philippe est proposé pour en devenir le secrétaire général.

### **L'actualité montre le besoin d'une CGT forte et combative**

Tout d'abord pour s'opposer aux politiques d'austérité qui sont mises en œuvre dans notre pays et en Europe, à l'image des mobilisations massives que construisent et développent nos camarades Belges, Italiens, Grecs ou Espagnols. Très peu médiatisés, ils sont des réels contre pied aux politiques libérales. En Grèce, le chef de file de Syrza,

Alexis Tsipras serait la dangereuse incarnation d'un « populisme » menaçant les bases même de l'édifice européen. Menace, chantage, diabolisation, tout est bon pour dissuader les grecs d'emprunter le chemin d'une alternative aux politiques d'austérité. Podemos en Espagne, issu du mouvement des indignés, est lui aussi dans l'œil du cyclone. Ils ne prônent pourtant que des choix de raison, dans des pays où l'austérité sème la destruction sociale, économique et démocratique. Ensuite pour travailler des alternatives qui conjuguent développement économique et progrès social.

### **Un plan de travail à mettre en œuvre rapidement**

Il s'articule autour de 3 points :

1) Autour de notre bataille industrielle avec la diffusion et les débats à partir de notre dernier dossier et les nombreuses illustrations de celle-ci dans les filières, les groupes, les territoires. L'objectif étant d'ancrer la bataille pour l'industrie en territoire et agir pour la création de 2 millions d'emplois fixes. N'est-il pas possible à partir de nos états des lieux, dans chacune de nos régions, de travailler sur une à plusieurs filières, sur un ou plusieurs bassins d'emplois, avec d'autres professions pour construire un ou plusieurs projets industriels alternatifs, créateurs d'emplois et de luttes pour les faire aboutir. Certaines expériences peuvent nous servir d'appui pour démultiplier cette démarche en

territoire. Pourquoi ne pas décider dans chaque région la tenue d'une journée d'étude qui fasse le lien entre la bataille industrielle avec notre projet de convention collective nationale. D'autant que l'UIMM a placé l'ouverture des négociations sur notre dispositif conventionnel comme une priorité de l'agenda social 2015.

2) Le deuxième point est le lancement de notre campagne autour de notre projet de convention collective nationale, tout en gardant l'objectif d'une étape intermédiaire de construction dans chaque territoire d'un projet de convention collective territoriale dont la colonne vertébrale reste notre projet de grille unique de classification avec un démarrage à 1 700 euros. Il est primordial de mettre rapidement en place un collectif fédéral chargé d'animer et d'impulser le travail à partir du projet existant en le réactualisant, de réfléchir rapidement à un tract national en direction des salariés sur le thème : pourquoi une convention collective nationale, travailler à l'organisation de journées d'étude en territoire pour permettre à un maximum de militants de s'approprier notre démarche. Il importe aussi de rédiger une adresse à laquelle nous pourrions joindre le projet existant pour lancer notre campagne autour de ce projet ;

3) Le troisième point est la mobilisation des salariés à partir de la consultation de l'ensemble des syndiqués engagée depuis mi-décembre, et qui permet à chacune et chacun de donner son avis, tant sur



ses formes que sur son contenu, afin de réussir la riposte plus que nécessaire.

### La consultation livre ses premiers éléments

Nous avons à ce jour environ 500 retours. Quelle que soit la consultation, nous n'avons jamais eu autant de retour. Les réponses apportées émanent très majoritairement des syndiqués et non des syndicats :

- 69% des camarades disent avoir pris connaissance du livret industrie.

- Sur la question de la mobilisation et d'un nouveau temps fort, 84% y sont favorables avec une majorité pour une journée de mobilisation sur Paris.

- 81% sont favorables à des appels à la grève, mais ce ne sont pas forcément les mêmes que pour la journée de mobilisation.

- 64% sont défavorables au travail intersyndical, considérant trop

compliqué de pouvoir élaborer des revendications communes avec les autres organisations syndicales.

Enfin, 83% considèrent que c'est la réussite du prochain temps fort qui déterminera les suites à donner.

Trois thèmes reviennent fortement dans les réponses des camarades : l'emploi, les salaires et les retraites.

Un dispositif de relance devra se

mettre en place en direction de certains départements, territoires et groupes qui pour le moment n'ont pas pris ou très peu en compte la consultation fédérale.

La consultation aura été utilisée par certains syndiqués pour donner leur point de vue sur la situation que traverse actuellement la CGT.



### Discussion

**Maria Alves** se dit à demi contente qu'une solution ait été trouvée : « Mais vu la situation, c'est aussi bien que Philippe puisse avoir le temps de constituer un bureau et une équipe en qui on peut avoir confiance et qu'il puisse travailler dans le sens de nos revendications pour aboutir à des victoires. Concernant la convention collective nationale, il en faut une, mais il s'agit d'être réalistes sur certaines choses, dans les départements et territoires les conventions sont souvent négociées par le bas. Or, le patronat travaille à l'affaiblissement de la CGT pour obtenir de sortir gagnant avec la CFDT. Il serait donc important de travailler au renforcement des acquis niveau régional pour remonter au niveau national. »

**Abdelkrim Ahil** relate la réunion du collectif navale à Saint-Nazaire qui regroupe Cherbourg, Brest, Lorient, Saint-Nazaire et Marseille. « Depuis quelques semaines, une étape est franchie qui permet de fédérer. Aujourd'hui, nous sommes tous persuadés qu'il y a un avenir pour la filière navale avec une stratégie de collaboration et non de concurrence entre les chantiers. Les besoins sont énormes pour des navires plus propres qui émettent moins de soufre. Aujourd'hui, on prend des jeunes en contrat pro, mais derrière il n'y a pas d'embauche, donc pas d'avenir. Le patronat nous met en concurrence avec des salariés à bas coût. STX enregistre énormément de commandes, mais les financements sont à des taux prohibitifs qui sont in fine payés par les salariés. C'est la « compétitivité. » Le 24 novembre, la direction de STX a convoqué le CE pour présenter un PSE. Il y a eu une manifestation. Les besoins sont énormes, or ils veulent se débarrasser des

salariés. L'Etat est responsable car il laisse partir notre fleuron industriel alors qu'il y a du travail. »

**Laure Clément** souhaite voir clarifiée la ligne confédérale et déclare faire confiance aux militants pour réaffirmer que la CGT est un syndicat de classe et de lutte et non d'accompagnement du capitalisme.

**Ludovic Bouvier** estime que Frédéric Sanchez a bien travaillé en brossant le tableau général de la situation. « Je ne pense pas que les problèmes que traverse l'organisation soient une question de personne ou de casting mais un problème de fond. Le CCN l'a exprimé en réaffirmant qu'il était nécessaire de regarder la démarche revendicative et la stratégie. Néanmoins, peut-on examiner ceci, si on ne change pas d'orientation très rapidement. Et pour cela, il faut très rapidement préparer un 51<sup>e</sup> Congrès. Sinon, on va vers d'autres crises. Sans minimiser l'affaire Lepaon, les problèmes sont sur la ligne. Un large débat national doit être organisé pour une autocritique permettant le bilan de cette orientation. Pour preuve, on n'a rien gagné depuis des années. Ceci d'autant qu'il y a une situation dramatique. La loi Macron sera un coup de plus qui va s'ajouter à l'ANI et autres coups contre lesquels la CGT n'a pas fait grand-chose. Il y a des travailleurs en lutte en Belgique, en Italie et les confédérations sont plutôt débordées par leurs bases. On doit dès lors se poser la question : que fait la CES ? La CGT a dit y adhérer pour infléchir la position de la CES. Dans les faits, c'est l'inverse qui s'est produit. On doit donc aussi se poser la question de notre place à la CES. Doit-on y rester, et si oui pour quoi faire ? Aujourd'hui, partout où il y a

des négociations on perd et ce avec la complicité des syndicats réformistes. Il faut donc regarder ces questions en territoire, mais aussi rappeler aux travailleurs ce qu'il y a dans les conventions collectives, lesquelles représentent beaucoup d'éléments de rémunération. C'est à nous de sensibiliser sur les conventions collectives.»

**Laurent Trombini** ne partage pas l'idée d'avoir un congrès anticipé de la CGT. « Il y a un congrès programmé dans un an et demi, il y a besoin de le préparer sérieusement. Pour cela il faut un travail d'anticipation pour intéresser nos syndicats. Il faut redonner de l'intérêt à cette démocratie et réexpliquer les choses pour repartir de la base. Cela nécessite beaucoup de travail. Et la nouvelle direction confédérale doit tout simplement mettre en œuvre les décisions du dernier congrès, qui réaffirme qu'on est un syndicat de classe sur des valeurs, une démarche revendicative clairement affirmée contre les politiques d'austérité. Cette démarche doit être portée et affirmée. Si cela est fait, cela ne nécessite pas un congrès. On doit aussi clarifier notre relation aux partis politiques et aux associations. Par exemple, nous n'avons pas été clairs lors de la manifestation du collectif 3 A contre l'austérité. Des structures CGT appelaient mais pas la confédération. On ne peut pas être crédibles dans une telle cacophonie. J'estime pour ma part qu'on doit aller dans des mouvements où nous estimons qu'est présente notre position. La loi Macron peut être l'occasion de montrer à nouveau une CGT sur le terrain. Il faut mettre le paquet sur le 26 janvier. Concernant les revendications qui ressortent ; salaires- emploi- retraite, d'accord, mais n'oublions pas les conditions de travail qui sont aujourd'hui fondamentales. Ces conditions de travail, c'est par exemple les effets dramatiques du lean. La bataille industrielle est également fondamentale. On la mène chez Thalès autour du médical, mais c'est difficile d'agréger d'autres structures de la CGT pourtant concernées. Les décisions prises hier au CCN me vont bien. Sur les attentats, notre combat contre l'extrémisme est clair, mais il va de pair avec notre combat pour changer la politique actuelle. Il faut aussi être clair sur la politique internationale, sur ce que la France fait depuis des années au Moyen-Orient, en Afrique. C'est l'ensemble qui fera reculer l'extrémisme. »

**Grégory Lewandowski** intervient sur le projet de loi Macron qui est un fourre-tout qui ne donne donc pas envie de s'y intéresser. Il faudrait une adresse aux salariés qui explique quelques points. Concernant la consultation, c'est une bonne idée de faire une relance. On doit préciser qu'il n'est pas trop tard pour y répondre. Sur la situation à la CGT, il faut réaffirmer qu'on est un syndicat de lutte de classes et de transformation de la société, mais ne tombons pas dans la caricature. On ne peut pas être que dans l'opposition. Je pense qu'il n'est pas pertinent d'anticiper un congrès car il faut laisser vivre la démocratie syndicale

**Xavier Pétrachi** demande des explications sur les modalités du vote telles qu'elles figurent dans la note. A quoi correspondent les 701 voix ? Par ailleurs, qu'advient-il de la direction de la fédération si Philippe devient secrétaire de la Confédération. Cela doit donner lieu à réflexion. Il faut rendre de la proximité avec la confédération et répondre à certaines questions avec la CFC. Par exemple, qu'advient-il de l'appartement de Thierry Lepaon ? Quels sont les salaires etc. La direction de notre fédération va de fait se restructurer. Il faut en discuter. Concernant la consultation, il y a eu des discussions au sein du collectif Mécenic Vallée et en Haute-Garonne, il y a eu des discussions. Il se dégage la volonté d'une manif à Paris, mais il faut des objectifs et des moyens. Des critiques ont porté sur le fait qu'on posait la question de voir les autres syndicats mais pas les autres fédérations CGT de l'industrie pour retrouver une CGT unie. Dans la période, l'urgence est de redonner confiance au corps militant. Des luttes se développent, comme par exemple chez Ratier à Figeac. Ce qui manque encore, c'est de retrouver des valeurs, celles de la CGT. Les récentes élections chez Airbus ont montré une baisse de la CGT. Il manque un suivi fédéral des élections qui permettrait de mieux préparer et donner des priorités de travail de préparation des élections.

**Boris Plazzi** précise que le chiffre de 701 correspond à une addition de ce que représentent les voix des organisations (moitié FD, moitié UD) selon les statuts. Chaque UD ou FD représente un certain nombre de voix en fonction des cotisations. Par exemple, la FTM CGT a 29 voix, la plus grosse fédération (services publics) en a 40, mais une petite UD peut n'avoir qu'une voix.





**Christine Ciol** revient sur le caractère extrêmement pesant de l'affaire Lepaon et affirme que si une solution a pu être trouvée, elle y adhère. Christine exprime aussi sa fierté d'un choix qui se porterait sur Philippe Martinez. Au sujet des événements de Charlie, il y a quand même un malaise de voir dans le carré de tête des dirigeants de pays qui oppriment la liberté. Si un tel sujet peut mobiliser 4 millions de personnes, pourquoi est-ce que nous ne le pouvons pas. Il faut se mettre au boulot. Le projet de loi Macron et le projet sur le dialogue social sont des attaques gravissimes pour les CE, CHSCT et les droits des salariés. Il faut s'exprimer. Idem sur la loi sur la formation professionnelle qui a un fort impact sur le financement, l'abrogation du 0,08 pour 1000.

**Yann Amadoro** se félicite des expressions fédérales et confédérales reflétant les valeurs CGT à la suite des événements dans le pays. Yann fait aussi état des nombreuses réactions qui prouvent que de grandes mobilisations sont possibles.

**Gérard Montuelle** fait état des élections prévues chez Safran le 29 janvier qui nécessitent une préparation importante. « Il y a un renouvellement des élus qui ne connaissent pas bien le fonctionnement des IRP tandis que la direction et les autres syndicats cantonnent le CE aux activités de loisirs. Les salariés mettent souvent en avant l'unité syndicale. Ils veulent aussi qu'on défende déjà ce que nous avons et ne pas perdre nos acquis. Et pourtant, les autres syndicats négocient souvent des remises en cause. Il serait par ailleurs utile de faire le point sur les négociations en cours sur la branche et d'élargir les préparatoires de négociation avec l'appui de camarades du CEF. Sur le dossier de l'industrie. On sait que le livret existe, mais tous les militants ne prennent pas le temps de la lecture. Concernant la loi Macron, cela nécessiterait une expression nationale et un appel à mobilisation. Pour ce qui est des attentats, il faut être attentifs au fait qu'il y a des

appréciations diverses des événements avec la lepe-nisation des esprits. Concernant les évolutions dans la direction confédérale, il faut aussi réfléchir à l'avenir de la direction de la fédération. »

**Amar Ladraa** regrette, concernant la CGT, le temps trop long qu'il a fallu à certains pour assumer leurs responsabilités et pour prendre cette décision de démission. « Mais effectivement, pour la construction du bureau confédéral, il y a besoin de prendre un peu de temps et que le CCN y participe. Ceci peut cependant être un mal pour un bien car on a là une occasion de revoir tous les problèmes de fonctionnements rencontrés ces dernières années. C'est à prendre positivement, et ça prend une bonne orientation. Concernant l'actualité, il faut noter en Alsace des luttes importantes sur les NAO chez Schaeffler et Socomec. Au niveau de l'USTM, il y a de nombreux syndicats qui sollicitent des formations sur le coût du capital. Sur la consultation, en Alsace, il a été décidé de rencontrer toutes les bases pour relancer le débat. Nous avons des retours de consultations individuelles, mais il y a aussi besoin d'initiatives collectives. Concernant la vie syndicale de la fédération, malgré la situation compliquée ce n'est pas mal. Il y a plus de 200 adhésions nouvelles pour 2015, ainsi que trois bases nouvelles. Il importe donc de créer les conditions d'une dynamique autour de la consultation, mais aussi du renforcement avec la remise des FNI et la construction de plans de travail. Dans la période, on a recensé plus de 90 AG. La proposition de semaines de renforcement du 1<sup>er</sup> au 15 février va permettre de mettre à disposition des syndicats du matériel pour aller au débat sur la consultation et le renforcement. Concernant les règlements, un dispositif a été mis en place pour clôturer l'exercice 2013. Il a permis de faire rentrer 5 000 FNI. Pour 2013, on a donc 62 000 FNI réglés et ce sera clôturé à la fin du mois. Il faut continuer à interpellier les syndicats malgré la situation.

**Thomas Baudouin** affirme qu'on se doit d'être durs contre le projet de loi Macron. La CGT a souffert et ça a été trop long pour la démission. « Pour autant, ce serait une erreur de faire un congrès extraordinaire qui aboutirait à des consultations à la hâte. Cela signifierait en outre une absence de confiance en la nouvelle équipe. Ce n'est donc pas utile. Il faut débattre dans les syndicats sur la consultation et il serait bien d'avoir une manif à Paris, mais il faut l'interpro. Cela donnerait un signal au patronat, qu'avec le changement à sa tête la CGT, ça y est, c'est reparti. Concernant la manifestation de dimanche dernier, il y avait quand même une grande hypocrisie des chefs d'Etat et en province, j'ai constaté la présence de beaucoup de réactionnaires. Une chose est cependant évidente : il ne fallait pas la présence du FN.

**Philippe Martinez** considère que les événements du dernier week-end méritent toute notre attention. « Nous sommes tous interrogatifs sur le cortège de



tête. Mais parmi eux figurait Mahmoud Abbas – qui devait certainement s’interroger – mais qui est venu. Si cette réaction a pu avoir lieu en France avec cette mobilisation énorme à travers tout le pays, c’est aussi le signe que ce que nous portons, et ce que représente la France dans le monde n’est pas banal. C’est autour de cela qu’on doit essayer de travailler des réponses pour l’avenir. Personne ne veut d’amalgames. A Paris, il y avait un cortège syndical, avec une banderole «le monde du travail». On a marqué notre différence et notre singularité. Dans les suites, il y a le temps de l’émotion – car oui, c’est intolérable – puis il y a le temps de l’analyse et des réponses. Bien évidemment, tout le monde n’a pas les mêmes réponses. Nos réponses s’appuient sur notre vécu et notre quotidien sur les questions sociales. Le terrorisme se nourrit notamment en prison, cela touche les questions d’éducation, d’école, d’emploi, et on revient toujours à des questions sociétales et sociales. Ici, nous avons nos singularités de syndicat et la pertinence de nos revendications à faire valoir et ce y compris sur le plus global. Depuis des années, on nous explique que ce sera réglé par la guerre. La CGT s’est toujours positionnée contre cette attitude. Ce n’est pas en bombardant des peuples qu’on règlera le problème, bien au contraire. L’Irak, la Libye, la Syrie, l’Afghanistan, etc : est-ce que ça a amélioré la situation ? Derrière l’émotion, il y a donc besoin d’une réponse syndicale. La CGT ne pouvait être absente d’un tel mouvement de masse - et nous sommes de masse – sans cela quelle crédibilité aurions-nous eue ? Je respecte les avis et les doutes, mais il faut avoir cette réflexion. Ceci étant, même si l’Assemblée nationale chante la Marseillaise, Valls a quand même eu suffisamment de recul pour réaffirmer le respect des valeurs. C’est le fruit de ceux qui se sont mobilisés. Aux Etats-Unis, les attentats avaient abouti à l’établissement de lois sécuritaires. Nous avons un vrai rôle à jouer dans l’après-émotion. Et on peut interroger les salariés sur les alternatives à proposer. Entre-temps, nous aurons notre propre hommage à Wolinski, qui avait fait son compte rendu d’une journée de notre congrès dans Charlie en le reprenant sous forme d’affiche. Il existait ce lien particulier de notre fédération avec Wolinski et Charb, militant de la CGT, et qui dessinaient aussi dans les journaux de la CGT.

Sur la situation de la CGT, il était important de traiter les questions de règles de vie. Ce n’est pas parce qu’il y a des problèmes politiques qu’il y a eu des affaires. Il faut être intransigeants sur les règles de vie dans notre organisation. C’est bien qu’unaniment, l’ensemble des organisations de la CGT ait affirmé qu’il fallait des règles qui nous permettent de faire vivre la démocratie en interne. Ce n’est pas un petit chantier, car harmoniser n’est pas facile entre les militants du privé et du public en termes de déroulement de carrière. Parce qu’entre les fédérations, les professions, les niveaux de salaire ne sont pas les mêmes. Un état des lieux est nécessaire, non pas pour unifier, mais harmoniser. Ce n’est pas un problème politique, mais

d’éthique. Bien sûr, il y a des conséquences politiques. Selon le type de syndicalisme que l’on prône, si on est dans le syndicalisme institutionnel et qu’on passe sa vie avec des patrons, on peut considérer que pour être à armes égales il faut qu’on soit à la même hauteur sur un certain nombre de questions. Cela se voit dans certains pays où des dirigeants syndicaux, qui sont mes homologues, ont un tout autre train de vie. Mais ce n’est pas le syndicalisme que nous voulons. Il y a des responsabilités individuelles et collectives. Cependant entre soulever des problèmes d’éthique et jeter un camarade et sa famille dans la fosse aux lions et la calomnie, il y a une différence. Là aussi, nous avons des valeurs. A cela, d’autres camarades ont pu être confrontés quand, dans un CE, des problèmes ont pu se poser. Il faut réfléchir avant de dégrader un camarade à ce qu’il s’est passé, aux conséquences pour l’organisation etc. Ça a pu se produire dans plusieurs boîtes. C’est d’abord aussi une affaire personnelle, car la démission est personnelle. Dans la presse, on évoque maintenant ce qu’aurait pu faire sa compagne. Or elle travaille, elle a un patron, et elle a été convoquée par ce dernier pour lui demander si on pouvait toujours lui faire confiance. Nous sommes quand même à la CGT, alors oui il faut de la transparence et il y a des problèmes d’éthique mais on est à la CGT. Il faut donc le prendre en compte. Je ne pense pas maintenant qu’on puisse dire à Thierry Lepaon qu’il doit se débrouiller pour sa nouvelle vie. Certes, le fait d’avoir traîné n’a fait qu’amplifier les problèmes. Avec Boris, à la CE, nous avons été confrontés au choix suivant : nous avons dit qu’il n’était pas possible que Thierry Lepaon pilote le collectif, mais on essaie de trouver la meilleure solution pour avancer. Car oui, on prend encore trois semaines supplémentaires. Or j’entends les camarades qui disent qu’il faut que ça se règle vite. Il y a donc cette contradiction entre il faut que ça se règle vite et il faut que ça se règle bien. Des camarades m’ont indiqué que malgré la confiance qu’ils avaient dans les camarades du collectif, l’affichage de Lepaon posait problème. C’est ce qu’il s’est





dit au CCN. D'autres camarades ont d'autres arrières pensées. Cela a abouti à ce double vote.

#### **Ce qu'impliquent les décisions du CCN**

Selon nos règles – qui datent de 1922 - il faut 66% pour trouver un équilibre entre les UD et les professions. Il faudrait sans doute revoir cet équilibre. Il en résulte un vote majoritaire pour la proposition, mais pas suffisant par rapport aux statuts. Dans d'autres organisations, cette règle des 66% n'existe pas, mais chez nous un bureau n'est pas élu avec 58%. C'est à prendre en compte. Et c'est pour cela que le CCN, dans sa volonté d'avancer, a voté une résolution qui permet d'avoir une autorité et quelqu'un qui fasse presque l'unanimité (ça a été voté à l'unanimité moins deux abstentions). Cela permet de travailler dans d'autres conditions, mais toujours avec le même objectif. Je vais donc m'entourer d'un collectif avec les camarades du CCN et de la CE confédérale pour réfléchir, et mardi je dois présenter à la prochaine CE confédérale le collectif avec qui je veux travailler. J'espère que ce sera voté, puis on aura quinze jours pour travailler et faire une nouvelle proposition au CCN. Pendant ce temps, il faut que la maison continue de tourner. Le bureau confédéral n'est pas là pour décider, mais impulser. Mais il y a une difficulté à coordonner sans statut. Or il n'est pas question d'avoir un vide ou une carence de la CGT avec toutes les négociations en cours et le processus de mobilisation déjà engagé. Car là aussi, il y a un appel à la mobilisation voté à l'unanimité pour dans un premier temps, le 26 janvier. Car oui, il faut un signe. Et quand on dit dans un premier temps, c'est qu'il y aura un deuxième temps. Nous y travaillons et sommes bien dans un processus.

#### **L'autre question posée est l'orientation**

Au CCN tout le monde est d'accord avec les orientations, pourtant il y a un vote coupé en deux. Il faut préciser les orientations. De plus, le CCN de février doit être un démarrage du 51<sup>e</sup> congrès autour de cinq points essentiels :

- 1) la stratégie des luttes
- 2) les questions de l'Europe et de l'international
- 3) nos relations avec les autres organisations syndicales (syndicalisme rassemblé), mais aussi avec les associations et partis politiques.
- 4) sur notre démarche et notre lien avec les organisations, les syndicats et syndiqués.

Ce sont là les orientations de la CGT qu'il faut préciser. Mais attention, il nous faut de véritables échanges sur les questions de fond. Sur une même orientation, il peut y avoir plusieurs lectures. Par exemple, nous pouvons affirmer un accord sur le rôle du syndiqué, au nom de la démocratie, tout en considérant que la négociation sociale se résume à notre capacité de convaincre le patronat (négociation à fond) du bien fondé de nos revendications.

Or, la question du rôle du syndiqué est à mettre en lien étroit avec la construction du rapport de forces dans la démocratie. Ceci est un vrai débat et dans la salle on sera tous d'accord pour dire que les meilleurs arguments n'ont pas de poids sans rapport de forces. Sur le syndicalisme international, il faut aussi préciser, surtout après les événements de ce week end. Le problème n'est pas d'être adhérent ou non à une organisation. Il faut être adhérent à une organisation qui rassemble et qui ait évidemment une éthique. Je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui la FSM ait des valeurs qui correspondent aux nôtres. Elle rassemble des organisations amies telles que celles de Cuba – avec aussi ses limites – mais aussi d'autres syndicats de certains pays du monde où il y a beaucoup à redire du point de vue démocratique. Ceux de La Libye du temps de Kadafi, le Soudan... Il faut pouvoir aussi se dire les choses. Notre fédération a une expérience de l'international. Et parce que nous sommes adhérents à une organisation européenne, nous réunissons quinze syndicats européens pour travailler les alternatives à la politique d'austérité en Europe. En interne, on peut peser et l'expérience acquise par notre fédération peut inspirer la confédération.

Avec ce qu'il se passe en Italie, en Espagne, en Belgique, nous avons en tout cas des points d'appui. Il faut donc qu'on soit visibles et lisibles. Il va donc falloir se mobiliser le 26 janvier. Et dans la stratégie des luttes il faut évidemment poursuivre la consultation. Cela correspond à une attente des syndicats, et dans le même temps il y a une attente pour la mobilisation. Le CCN de février, au travers de ces cinq points, devra proposer une nouvelle mobilisation, mais cette fois d'un point de vue offensif. Il ne suffit pas de dire ce que l'on rejette, mais il faut aussi dire ce que l'on veut. La question est aujourd'hui autour de cela car toutes les forces politiques et sociales ici et dans le monde prétendent qu'on ne peut faire autrement que ce qu'ils font. C'est là l'enjeu du débat. On peut le décliner sur de nombreuses questions. En Isère, il a été organisé un débat avec 130 personnes pour discuter sur le thème : la croissance est-elle la solution ? Cela montre que dans cette période il y a une volonté de débattre et de se mobiliser. Pour ce qui est de la direction de la

fédération. J'avais annoncé au congrès qu'il s'agissait de mon dernier mandat. Il n'y a pas d'homme ou de femme providentiel. Il faut continuer à travailler plus collectivement et c'est une opportunité pour accélérer le travail déjà engagé. Je n'ai pas d'inquiétude pour la fédération. Il y a un CEF juste après le CCN de février. On fera le point à ce moment là.

**Abdelaziz Bouabdellah** revient sur les événements de Charlie. « C'est l'obscurantisme qui a frappé. Nous récoltons ce qui a été semé depuis trente ans au moins. En Allemagne aujourd'hui on a des manifestations contre l'Islam. C'est un problème européen. C'est le fruit d'une mauvaise politique. Ces jeunes devenus terroristes sont avant tout des Français nés en France. Ils y ont grandi et sont censés avoir reçu la même éducation que tous les Français. Visiblement, la politique menée depuis des années les a poussés dans les bras de ces fanatiques. Des innocents le paient. Ce sont des travailleurs et en tant que syndicalistes nous avons notre mot à dire. Nous condamnons depuis des années la politique d'austérité, la répression. Or il est inadmissible de voir que les gouvernements responsables de cette situation, manifestent. La rue n'est pas la leur, mais celle du peuple et il va falloir la reprendre. Ils parlent de combattre le terrorisme islamiste, mais il faut combattre toute forme de terrorisme même celui en col blanc. Il y a des gens avec du sang sur les mains qui ont manifesté à Paris et qui ont osé prétendre qu'ils étaient pour les valeurs républicaines. Nous avons un rôle important à jouer dans les ateliers et le mode du travail, car sur BFM on nous endort. Des gens poussent à une guerre civile en Europe pendant que les multinationales se goinfrent. Le monde du travail doit réagir. Mais sur toute autre chose – et on vient de parler des conventions collectives – sans rapport de forces, on n'obtiendra rien. Et là, nous avons des gens qui sont coupables de crime, de destruction du droit du travail et qui nous disent ce qu'on doit faire en nous invitant à manifester dimanche. Je retiens quand même de la manif des Français, Arabes ou Noirs qui se prenaient la main. C'est avec eux qu'on va faire le vivre ensemble. »

**Jérôme Lettry** relate avoir participé aux rassemblements avant celui de dimanche. Mais que cette dernière manif lui avait semblé manipulée. « La tête de la manifestation ne m'a pas donné envie d'y aller ». Concernant la confédération, on voit le bout du tunnel.

**Fabrice Lallement** revient sur le débat qui s'est déroulé en Isère sur la croissance. Un débat intéressant d'où il ressort qu'on ne peut traiter l'urgence écologique sans traiter l'urgence sociale. Il y aura des communications pour en rendre compte. Le but est la convergence des luttes. L'affaire de Charlie est un électrochoc, mais les racines du mal sont dans le capitalisme, les inégalités économiques et sociales. Des questions qui passent par la lutte.

**Fabien Gâche** estime que l'affaire Lepaon révèle des difficultés de la CGT et un souci de visibilité sur nos orientations, mais aussi au-delà sur les valeurs, les conceptions que la CGT a toujours défendues sur le syndicalisme. Il faut revenir aussi sur ce qu'est être de classe et de masse. Ce n'est pas une position qui se décrète mais se construit. Etre révolutionnaire, c'est avoir la capacité de changer les choses majeures et perçues comme telles. Ça ne se limite pas à des proclamations par tracts récurrents sur « je suis révolutionnaire, de classe, de masse ». Il faut aussi réaffirmer que la CGT n'est pas dans une posture délégataire où il y aurait les structures et les dirigeants qui éclaireraient le monde. Il faut revenir sur ce qu'est le syndicalisme confédéralisé, la manière dont ça devrait fonctionner. Les débats devraient être au sein de l'organisation et non en dehors par communiqués de presse interposés. Il faut donc revenir sur des fondamentaux. On obtient rien sans rapport de forces, d'où la question : quels sont les éléments de nature à rassembler autour des revendications ? Cela entraîne aussi la question de nos capacités réelles. Or le droit syndical est aujourd'hui remis en cause. Il y a une réunion avec le Medef aujourd'hui. Si ils obtiennent ce qu'ils veulent, on perdrait plus de la moitié des heures de mandat et des élus. Si on n'aborde pas ces questions, les camarades estiment que la mobilisation ne relève plus d'eux et du terrain mais des structures. Ainsi, pour porter les revendications, il faut les élaborer ensemble à partir des réalités. Il faut reprendre la main pour remettre les discussions au niveau des structures, mais aussi principalement dans les syndicats. Il faut revenir sur la culture du débat avec tous les termes du débat sur la table. C'est le temps de la confrontation, puis le temps de la décision qui doit être prise collectivement, enfin le temps de la mise en œuvre avec les moyens. Et même si on n'est pas d'accord on met en œuvre ce qui est décidé démocratiquement. Enfin, vient le temps



de l'analyse pour ajuster. Cela nécessite un travail des directions syndicales. Or souvent les infos ne sont pas lues dans les syndicats. Cela pose la question de l'activité de l'organisation pour se retrouver ensemble sur un front commun.

**Jean-Pierre Mery** réaffirme que l'ensemble des camarades réunis en AG était pour un congrès extraordinaire pour clarifier la situation et la ligne confédérale. Il n'y aura donc pas de congrès, mais il importe d'avoir un message envers les bases pour réunifier toute la CGT. Les dégâts de l'affaire Lepaon sont profonds, ils ne s'arrêtent pas à un seul homme. Il faut un grand débat national avec l'ensemble de nos bases et de nos structures pour retrouver une dynamique. Des syndicats font un travail énorme tandis que d'autres camarades sont tombés dans l'institutionnel et ne font plus rien. Il faut donc que le débat national redonne la parole aux bases. Concernant la réforme du dialogue social, ça va être catastrophique et il faut commencer le combat par là. On va perdre élus et mandats, or aujourd'hui beaucoup de syndiqués sont dans les petites boîtes. Il faut réagir très fortement. Concernant l'affaire de Charlie, on voit que la population peut réagir massivement, il nous faudrait aussi réfléchir à comment s'adresser à elle pour faire sortir la population dans la rue.

**Philippe Verbeke** suggère de communiquer sur la consultation et l'industrie. Il faut rappeler qu'il reste trois semaines pour la consultation. Nous entrons dans les 120 ans de la CGT, il faut le mettre en relief et le lier à la loi Macron et la réforme du dialogue social. Il faut noter des luttes importantes en ce moment sur les salaires chez Arcelor (Dunkerque, Fos, Florange).

A Dunkerque, il y a une proposition industrielle travaillée avec le département du Nord sur la filière hydrogène. Des convergences sont à travailler avec la fédération de la chimie et la FNME. On continue à pousser les propositions CGT.

**Daniel Pellet Robert** revient sur le récent épisode de la CGT : « Je pense que Louis Viannet a cassé le lien de subordination avec les partis, mais il faut maintenant voir quels liens nous entretenons avec le politique. En Europe, les syndicats sont essentiellement liés à des partis et ça ne va pas sans poser de problème car ils sont confrontés à des chutes de leurs effectifs. La loi Macron est similaire à ce qui se passe dans d'autres pays en Europe. Ils veulent partout des négociations de gré à gré avec les employeurs. »

**Vincent Labrousse** informe que les USTM de Haute Vienne et de la Creuse avaient pris position pour un congrès rapidement et revient sur la nécessité d'arriver à gagner sur l'industrie.

**Boris Plazzi** conclut sur les enseignements des attentats et grandes manifestations. Les situations sociales, les politiques d'austérité, de la ville, la ghettoïsation engendrent la violence. Or il y a des alternatives et la CGT a des propositions. Il faut dénoncer la peur et la haine de l'autre. A nous d'interpeller le patronat sur la liberté d'expression et la liberté de s'organiser. La consultation a recueilli 500 réponses, il faut la relancer. Le 26 janvier sera un premier temps fort pour rejeter la loi Macron. La fédération aura une expression. Le CCN se tiendra les 3 et 4 février et le CEF le 5 février. Une réunion des USTM est aussi prévue le 10 février.

